

INAUGURATION DU CORPS DE GARDE DE CUSSAC-FORT-MÉDOC

Mercredi 11 octobre 2017
33460 Cussac-Fort-Médoc
 (Gironde – Nouvelle-Aquitaine)



Corps de garde avant restauration
 © Commune de Cussac-Fort-Médoc



Corps de garde après restauration
 © Commune de Cussac-Fort-Médoc

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine s'est engagée aux côtés de la commune de Cussac-Fort-Médoc en faveur de la restauration du corps de garde conçu par Vauban. Les deux partenaires ont apporté un soutien de 130 000 € à la réhabilitation de cet élément du fameux « verrou » de l'estuaire de la Gironde.

La décision de construire le fort de Cussac est prise par Louis XIV au mois de mai 1689, afin de protéger Bordeaux de toutes navigations ennemies. Il est édifié au sein du système fortifié conçu par Vauban sur l'estuaire de la Gironde. Placé sur la rive gauche, il complète la citadelle de Blaye construite rive droite, et le fort Paté localisé sur un îlot au milieu de l'estuaire.

Les travaux d'édification du fort Médoc débutent en 1690. Entouré de prairies, d'arbres et d'anciens marais, il mesure 347 mètres de longueur sur 327 mètres de largeur. L'ensemble représente une superficie totale d'environ 24 hectares (glacis compris). Un simple plan carré élargi est établi, doté de quatre bastions (bastions de la Mer, du Dauphin, de France et du Roi) reliés par des courtines, le tout flanqué d'un chemin couvert et d'un glacis gazonné.

En quelques mois, douves, bastions, courtines, batteries, demi-lune et porte royale sont édifiés. Les logements utilitaires tels que les casernes, chapelle, boulangerie, sont construits à partir de 1691. Le corps de garde de la Mer, aujourd'hui appelé corps de garde de la Rivière, est achevé en 1694. Le bâtiment domine les bastions. Sa couverture est en tuiles creuses et ses fenêtres en croisillons. Avec son couloir de meurtrières, il possède une grande pièce centrale, où les ancrages d'un grand bas-flanc de bois dans les murs sont encore visibles. Une citerne est édifiée au début du XIXe siècle.

Très vite après sa construction, le fort Médoc apparaît inutile aux yeux de l'administration militaire locale. Il sera peu utilisé et remanié à plusieurs reprises. Son rôle pendant la Première Guerre mondiale se limite à recueillir des soldats au repos. En 1916, la garnison, se composant alors de six hommes, est envoyée sur le front et il est définitivement abandonné. La loi du 1er août 1929 permet le déclassement du fort, devenu désormais inutile. Il est acheté par la commune de Cussac-Fort-Médoc en 1930.

CONTACTS PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse
 & presse événementielle

Laurence Lévy

Téléphone

01 53 67 76 05

Mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse

23-25, rue Charles Fourier

75013 Paris

FONDATION D'ENTREPRISE TOTAL

Responsable communication

Caroline Guillot

Téléphone

01 41 35 78 64

Mail

caroline.guillot@total.com

Adresse

2, place Jean Millier

La Défense 6

92078 Paris La Défense Cedex

Le fort est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 31 janvier 1956 pour ce qui concerne le magasin à poudre, les restes de bâtiments à l'est, face à la Gironde, et les terrains cadastrés.

En 2008, le site est classé au patrimoine mondial de l'Unesco (réseau Vauban).

En juillet 2011, la commune lance de vastes travaux pour la restauration du corps de garde de la Rivière (mise hors d'eau, restauration des façades, des terrasses et des intérieurs, réfection des parapets et créneaux de fusillade, reprofilage de l'avant corps de garde, dégagement et nettoyage des escaliers sur la face avant, étanchéité et pavage ancien pour la terrasse) et la Porte Royale (remplacement de pierres à l'intérieur de l'édifice).

Les trois salles du corps de garde auront vocation à accueillir des expositions temporaires ou de l'événementiel (salles mises à disposition d'artistes, d'associations ou de compagnies).



Corps de garde après restauration © Commune de Cussac-Fort-Médoc



Corps de garde et Porte Royale après restauration © Commune de Cussac-Fort-Médoc

LE PARTENARIAT

Fondation du patrimoine - Fondation Total Partenaires depuis 2006 Pour que vive notre patrimoine

Depuis 2006 les deux fondations dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

Depuis 2006, plus de 25 millions d'euros ont été engagés par la Fondation Total. Répartis sur 13 régions de France et à l'étranger, 198 projets ont bénéficié du soutien de ce mécénat, dont 45 chantiers d'insertion professionnelle. Ce partenariat se poursuit en 2017 !

Consultez l'ensemble des projets soutenus par les deux fondations sur le site :
fondation-patrimoine.fondation-total.org

LES PARTENAIRES



La Fondation Total

La Fondation Total s'est donné pour mission de contribuer au **dialogue des cultures** en œuvrant à la **préservation et à la transmission du patrimoine**, et en soutenant la **création contemporaine**. Nos actions de mécénat culturel privilégient un **ancrage territorial** fort et une implication de la **jeunesse**, pour qui la culture est source d'émancipation et d'intégration.



La Fondation du patrimoine

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Depuis l'origine, elle a soutenu près de 30 000 projets sur tout le territoire. Chaque année, ces réalisations permettent de créer ou de maintenir plus de 3 500 emplois.

Grâce à ses mécènes et partenaires, la Fondation a la possibilité d'encourager et de récompenser les porteurs de projets (particuliers, collectivités locales, associations) qui ont souhaité mener à bien des restaurations de patrimoine bâti, en ayant le souci de réaliser des travaux de qualité et de donner ainsi une seconde vie à ces éléments architecturaux. Cet effet levier permet de démultiplier l'engagement local organisé dans le but de sensibiliser nos concitoyens à la sauvegarde du patrimoine.

Etre au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, c'est le cœur des missions de la Fondation du patrimoine.

- ◆ Retrouver tous nos projets sur fondation-patrimoine.org
- ◆ Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)